

# CHEVINAY



## BULLETIN MUNICIPAL



Décembre 2023





## VIE MUNICIPALE

- p. 3 Mot du Maire
- p. 4 Le PLU nouveau est arrivé !
- p. 4 Appel aux dons pour l'église de Chevinay
- p. 5 Budget 2023
- p. 6-7 Commission Travaux
- p. 8 État civil 2023
- p. 9 Permis de construire et déclarations préalables 2023
- p. 10 Commission Communication
- p. 11 Actions en direction de nos aîné(e)s
- p. 12-13 Commission Vie scolaire

## VIE DES ASSOCIATIONS

- p. 14 Société de chasse de Chevinay
- p. 15 Les Sapins Verts
- p. 16-17 Classes
- p. 18-19 Bibliothèque "La Bulle"
- p. 20-21 Le Comité des Fêtes
- p. 21 Les Dégonneurs de Chevinay
- p. 22-23 Les P'tits Loups de Chevinay
- p. 24-25 Chev'in Sport
- p. 26 Chorale "À Tout Chœur"

## DU CÔTÉ DES SERVICES ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS

- p. 27 France services
- p. 27 Prolongement de la ligne du tram-train jusqu'à la gare de Courzieu, c'est pour quand ?
- p. 28 SYRIBT
- p. 29 Solidarité locale avec Brévenne Accueil
- p. 29 MJC St-Pierre-la-Palud
- p. 30 Le Strapontin
- p. 31 Recensement citoyen



**CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU DU BULLETIN MUNICIPAL :**  
**Démarches administratives**  
**Renseignements pratiques**  
**Agenda des manifestations 2024**  
**Fiche d'inscription à la bibliothèque**  
**Contacts associations**



## MOT DU MAIRE

# MOT DU MAIRE

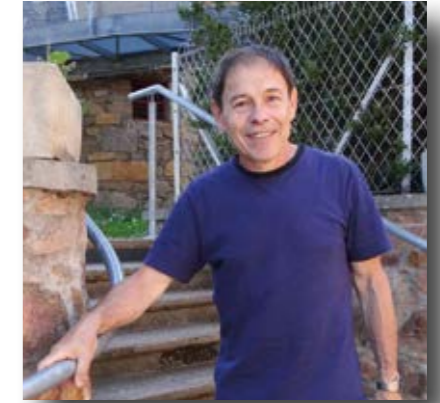
Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le bulletin municipal permet à la municipalité de vous communiquer un bilan de l'année écoulée. Nous essayons de rassembler en quelques pages le maximum d'informations utiles à la compréhension de la trajectoire que suit notre collectivité.

L'approbation de notre **nouveau Plan Local d'Urbanisme** est certainement l'évènement majeur de l'année écoulée. Il définit les nouvelles règles qui s'appliquent à chacun d'entre nous en termes d'urbanisme. Surtout, il projette la commune dans l'avenir. Chevinay restera un village où il fait bon vivre dans un espace naturel protégé. L'urbanisation dans la seule zone U restera maîtrisée mais permettra néanmoins la pérennisation de l'école et le dynamisme de la vie associative. Les espaces agricoles sont préservés, les espaces boisés classés aussi.

La municipalité a poursuivi sa **politique d'entretien et de rénovation des bâtiments et biens publics** qui en avaient besoin. Elle a fait tout son possible pour pallier au plus vite les impondérables qui surviennent inévitablement. Je pense bien sûr au rétablissement de l'eau de notre fontaine mais aussi à tout ce qui peut s'avérer être dangereux pour chacun d'entre nous.

Mais parlons de vous ! C'est un vrai plaisir de voir que **la vie associative chevinoise est de nouveau en pleine effervescence**. 2023 est un bon cru. Les évènements



culturels et les festivités ont attiré du monde, le bonheur de se retrouver se lisait sur les visages. Merci à vous toutes et tous qui faites vivre notre village avec tant de bonne humeur. Il en faut dans le contexte économique que nous traversons et le contexte anxiogène des évènements internationaux.

Vous aurez certainement admiré notre **clocher** la nuit dans son nouvel habit de lumière. Tout cartésien que je suis, je me plais à y voir un symbole de bon augure !

**Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin et vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le dimanche 7 janvier à 11h.**

**Bonnes fêtes à tous.**

*Richard CHERMETTE, Maire*







## Le PLU nouveau est arrivé !

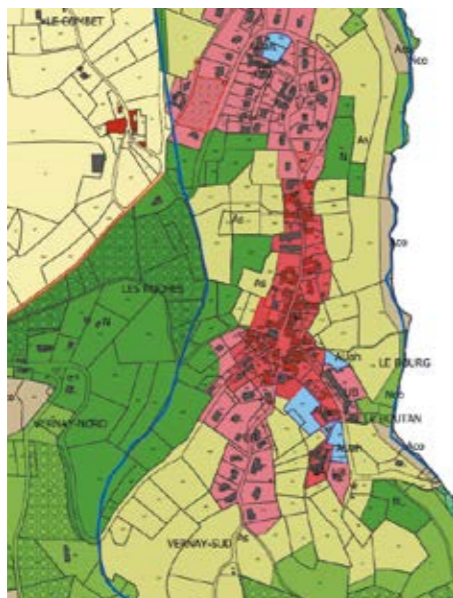
Notre document d'urbanisme vient remplacer l'ancien devenu obsolète à plus d'un point. Tout d'abord, et sans rentrer ici dans le détail, il est mis en compatibilité avec toutes les nombreuses législations entrées en vigueur depuis 2011. Les projets communaux ont été présentés lors des deux réunions publiques et lors de l'enquête où chacun a pu venir consulter le dossier et s'exprimer. Les Personnes Publiques Associées (PPA) telles que l'État, la Chambre d'Agriculture, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, la Commission de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, la Communauté de Communes, les communes limitrophes ont émis un **avis favorable avec néanmoins des remarques, réserves ou suggestions**. Nous avons dû les prendre en compte, et faire des choix qu'il a fallu justifier et argumenter en fonction de l'intérêt général et de la philosophie qui nous a animés depuis le début. Le PLU a été arrêté en conseil municipal le 14 novembre.

L'assainissement étant une compétence intercommunale, une enquête publique dédiée a eu lieu indépendamment de la nôtre. La mise en conformité de la station d'épuration est un préalable à toute nouvelle construction auquel nous ne pouvons pas déroger. Nous travaillons avec le service de la CCPA pour que celle-ci se fasse rapidement.

Le PLU est consultable en mairie en format papier. Il l'est aussi sur le site internet de la mairie et sur le géoportail de l'urbanisme.

Je me tiens à votre disposition pour vous expliquer les règles d'urbanisme qui sont en vigueur sur notre commune. Vous en avez besoin avant tous dépôts de Déclaration Préalable de travaux et de Permis de Construire.

Richard CHERMETTE



## Appel aux dons pour l'église de Chevinay

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre a été lancé l'appel aux dons pour la restauration nécessaire de l'église.



En présence de Mme Nathalie SERRE, députée de la 8<sup>e</sup> circonscription, de M. FAUCON représentant la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes et de M. Thierry COQUARD, curé de la paroisse, il s'agissait de lancer officiellement la souscription. **Notre projet a été mis en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine**. On peut aisément y retrouver les éléments concernant les travaux prévus mais aussi souscrire directement en cliquant sur l'onglet "**Faire un don**". Bien entendu, nous espérons qu'un nombre important de Chevinois participera à cette souscription que ce soit à titre individuel ou au titre de leur entreprise. Tout versement donne droit automatiquement à une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée pour un particulier, 70% pour une entreprise et 75% sur la fortune immobilière. La commune ne gère aucun flux d'argent. C'est la Fondation du Patrimoine qui se charge de tout. Elle nous a par ailleurs affecté la somme de 5 000 euros sur ses fonds propres. La Région nous a attribué une subvention de 45 200 euros. Nous envisageons par ailleurs quelques actions au profit de cette rénovation sous forme de concerts.

L'architecte des **Bâtiments de France** a émis quelques exigences notamment sur le choix de la tuile, la façon de traiter les façades et les pierres de taille ainsi que pour diminuer au maximum les infiltrations depuis le soubassement. Les travaux de toiture et de zinguerie débuteront début 2024 et seront réalisés par l'entreprise MAGNIEN de St-Pierre. Nous avons d'ores et déjà mis la main à la pâte en nettoyant le toit terrasse du clocher, manière de le débarrasser des fientes de pigeons et accumulations de terre dans les gouttières.

J'aurai bien entendu l'occasion de vous tenir informés de l'avancée à la fois de l'appel aux dons et des réparations. Sachez pour finir que tout souscripteur sera invité à la fin des travaux pour un concert inaugural de très bonne tenue.

Richard CHERMETTE

## BUDGET 2023

**Contexte : Les finances des collectivités territoriales dépendent pour une part des politiques budgétaires nationales et d'autre part des politiques menées par ces collectivités. C'est ainsi qu'une partie importante de nos recettes et dépenses nous sont imposées selon des critères que nous ne maîtrisons pas. Les politiques municipales s'appliquent principalement en termes d'emprunt, de taux des taxes foncières, de demande de subventions et selon la manière de gérer ces dépenses.**

**Les recettes 2023 impliquées par les politiques budgétaires nationales.**

- 1 Le montant de la **DGF** (Dotation Générale de Fonctionnement) versée par l'État a été de **53 189 €**. Cette recette est stabilisée après les baisses des années précédentes. Le **total des sommes allouées par l'État** se monte à **78 173 €** en incluant la dotation de solidarité rurale qui est stable et la dotation nationale de péréquation qui est en légère baisse.
- 2 La hausse des bases locatives de **7,2%** a généré une **augmentation automatique des taxes foncières**. Le gain pour la commune a été d'environ **14 000 €** pour un total de **227 000 €**.
- 3 La **taxe additionnelle sur les droits de mutation** a rapporté **46 550,61 €**. Cette recette provient de la bonne tenue du marché immobilier en 2022.

**Les dépenses 2023 générées par les politiques budgétaires nationales.**

- 1 La **hausse du point d'indice des fonctionnaires** a été de **1,5%** à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023. La masse salariale 2023 est de **148 000 €** soit une hausse de **4 000 €** par rapport à 2022.
- 2 Le **coût de l'énergie**. Le prix du gaz a augmenté. On est passé de **1 370 €** la tonne à **1 566 €**. Nous bénéficions du tarif réglementé pour l'électricité. Notre gestion économe des énergies ainsi que des températures

clémentes nous ont permis de maintenir notre budget soit environ **10 000 €** pour l'électricité et **9 000 €** pour le gaz.

**Comment s'illustrent nos politiques communales dans le budget 2023 ?**

**En recettes**

- 1 Un **emprunt de 250 000 €** au taux de **2,6%** auprès du Crédit Mutuel. Cet emprunt a été effectué avant que les taux ne s'envolent. Les fonds ont été débloqués en juin.
- 2 Une **hausse du taux de taxe foncière**. Son objectif a été de nous permettre de financer nos remboursements du nouveau prêt sans mettre à mal nos finances et maintenir nos investissements. Compte tenu de la hausse importante des bases locatives qui augmentent déjà les impôts fonciers, nous avons pu limiter à 1% l'augmentation du taux de TF.
- 3 Le **produit des locations de la salle des fêtes** dont le nombre a été important cette année et des loyers de nos deux appartements pour un total de **12 000 €**
- 4 Une **subvention de 46 200 €** demandée et accordée par la Région pour le financement des travaux de réparation du toit et des zincs de l'église. Cette subvention sera versée sur présentation des factures.

**En dépenses**

Les hausses des matériaux, des matériels, des énergies et des prestations impactent le budget communal. En fonctionnement, nous avons dû faire des choix et des économies afin de maintenir notre résultat cumulé au niveau habituel. Nous visons **180 000 €** pour cette année contre **190 000 €** l'année dernière. Cet excédent vient abonder en partie le budget d'investissement, celui qui nous permet de financer les équipements dont la commune a besoin. En 2022, **128 146 €** ont été versés à ce titre.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes exercice 2022	16 199,71 €	367 844,04 €
Dépenses exercice 2022	79 112,90 €	318 526,82 €
Résultat comptable 2022	-62 913,19 €	<b>49 317,22 €</b>
Report recettes 2021		140 983,04 €
Report dépenses 2021	8 741,97 €	
Reste à réaliser 2021 sur 2022		
Résultat cumulé fin 2022	-71 655,16 €	<b>190 300,26 €</b>

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Richard CHERMETTE





## COMMISSION TRAVAUX

### Éclairage de l'église

Depuis le 24 octobre, le clocher est mis en valeur par l'éclairage de **trois projecteurs à LED**. Ils ont été installés en remplacement des deux gros projecteurs hors d'âge et énergivores en ce qui concerne les façades Nord et Sud. La façade Est, dans l'ombre depuis plusieurs années, retrouve enfin sa beauté nocturne. Les économies d'énergie seront au rendez-vous. Ces projecteurs à LED consomment 75W, les anciens 250W chacun. Leur déclenchement est calé sur l'éclairage public. La façade Est bénéficie d'un régime de faveur. Elle sera visible jusqu'à minuit.



### Une barrière flambant neuve

Grâce à l'aide avisée de Régis DENIS dont les talents de ferronnier ne sont plus à démontrer, le **garde-corps de la salle des fêtes** a été consolidé et bien ancré à la maçonnerie. Les charnières de la porte annexe ont été une nouvelle fois dévoilées à chaud. Promis, on n'utilisera plus de cale en bois !

### Prairie fleurie

En juin, vous avez pu admirer le **nouvel espace fleuri qui agrémente l'entrée du village**. Il s'agit d'une prairie semée au début du printemps dans l'espace que la famille NESME met à notre disposition. Elle est particulièrement visible depuis le terrain de jeu. Préalablement au semis, le terrain en jachère a été préparé à cet effet. Une deuxième floraison s'est produite fin septembre. La création de cet espace a été subventionnée par la CCPA dans le cadre des actions au profit de la biodiversité.



### Le chemin du Soupat refait à neuf au niveau du Pitavaux



Le chemin du Soupat, prolongement du chemin de Valfoy, est une voie d'intérêt communautaire. Cette année, la commune a choisi de dépenser son enveloppe dédiée à ce type de voies pour la réfection d'une longue partie de voirie au niveau du hameau du Pitavaux. Il s'est agi en préalable de drainer toutes les eaux de pluie et de les récolter dans une canalisation d'un diamètre suffisant pour les envoyer en contre-bas du hameau. La bande de roulement a été refaite à neuf. Nous remercions les habitants du hameau pour leur coopération.

### Un nouveau toit pour l'ancien lavoir

Après une réfection totale de son toit comprenant le remplacement de toute la charpente et de la couverture, l'ancien lavoir dans lequel était stocké la réserve de fuel pour le tracteur est devenu un local bien pratique pour nos associations. On y range aisément les grands plateaux et les chaises. Il suffit de reculer une remorque devant la porte pour les charger.



### Fin des travaux de réfection des huisseries

Il y a deux ans, la commune a entrepris une vaste opération de réfection de toutes les huisseries des bâtiments communaux qui en avaient bien besoin. Ces travaux sont terminés. Que ce soit à la **mairie**, à **l'école**, à **la salle des associations**, à **la bibliothèque** ou encore à **l'église**, toutes les portes et fenêtres ont été réparées, consolidées et repeintes de la même couleur, **rouge basque**. Pour cette opération la commune a perçu une subvention du Département de 13 093 € soit 50% du coût HT des travaux.



### L'eau de la Claire Fontaine



Cet été, au moment le plus chaud, on a cru revivre Pagnol en terre lyonnaise ! Plus d'eau à la fontaine !

Qui incriminer ?

La sécheresse qui a sévi de partout avait le visage du coupable idéal. Mais des recherches sur le trajet de nos anciennes canalisations ont mis en évidence deux problèmes survenus au même moment : une **défaillance du système de trop-plein** au captage de Plainet

et une **rupture de canalisation** sur la descente du captage de St-Bonnet trahie par un petit geyser en plein bois.

Du fait de sa turbidité, nous avons déclaré l'eau revenue à la fontaine impropre à la consommation pendant quelque temps.

Remerciements aux Chevinois qui nous ont aidés à résoudre le problème, Robert LEVITE, Alain MACHABERT, Michel GUIGONNAND, Christian CUISINIER.



### Une classe refaite à neuf

La classe du premier étage, celle-là même où se trouve le bureau des maîtres, avait besoin d'un sérieux rafraîchissement. Comme pour celle du rez-de-chaussée, nous avons œuvré collectivement pour réaliser les travaux à moindre coût. Les **parents d'élèves** ont mis la main à la pâte ainsi que le **maire**, les **adjoints** et l'**employé municipal**. Ce chantier a aussi été l'occasion de faire participer quatre jeunes de la commune, **Iléna, Mahé, Loris et Jules**. Le revêtement de sol a été posé par **Pierre TRICAUD**. A noter

que la peinture a été achetée par l'**association Les P'tits Loups**.

Le résultat est à la hauteur de l'engagement de toutes et tous.







# ÉTAT CIVIL 2023

## Naissances



- 31 décembre 2022 : Nora DOURS DENIS
- 11 janvier : Cassie LERIER
- 8 mai : Maëna COIN
- 4 juin : Charlotte COUSIN
- 29 septembre : Maely KACEL
- 20 octobre : Israa GUESMIA



Charlotte COUSIN



## Mariages

- 25 juillet : Élodie GILLIOT et Romain PICOLET
- 9 décembre : Margaux MONSMA et Clément LORENTZ

## Décès

- 20 décembre 2022 : Pascal CARRET
- 18 janvier : Paulette GUYENNOT veuve PONCET
- 18 avril : Chantal DELORME épouse NESME
- 10 juin : Suzanne ROUDOT épouse JOY
- 21 juin : Mathilde DAVERIO veuve MORELL
- 15 août : Raymond JOY



Pascal CARRET



Paulette PONCET



Chantal NESME



Suzanne JOY



Raymond JOY

# PERMIS DE CONSTRUIRE 2023

- **M. Florian DOUHÉRET** (PC 2022 - 1) : installation d'un abri ouvert (pour véhicule)
- **M. Aurélien CARBONI et Mme Prescillia RIPART** (PC 2022 - 2) : construction d'un logement de plain-pied sur sous-sol partiel
- **M. Gérard GRATALOU** : installation d'un abri de jardin ouvert de 39 m<sup>2</sup>
- **M. Yoann HALLIER** : agrandissement (47 m<sup>2</sup>) d'une maison individuelle
- **Mme Charlotte GRAEL et M. Tobias VILLARD** : agrandissement (57 m<sup>2</sup>) d'une maison individuelle

# DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2023

- **M. Christophe FERNANDEZ** (DP 2022 - 17) : installation d'une piscine
- **M. Johann RONY** : création et modification d'ouvertures, changement des menuiseries, isolation par l'extérieur, réfection de la façade, aménagement d'un grenier sur maison individuelle
- **M. Stéphane SIFFERT par APEM Énergie** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Jean-Pierre JOUVRAY par DES Électricité** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Christian VIRET par ISOWATT** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Marc JEANNOT par DES Électricité** : installation de panneaux photovoltaïques
- **M. Roland VERNAY** : création d'une ouverture et installation d'une fenêtre
- **Mme Gisèle ARDOUIN** : création d'une ouverture et installation d'une fenêtre
- **M. Cédric JOLY** : ravalement de façade
- **M. Laurent LAVALLEZ** : ajout de volets et remplacement d'une porte
- **M. Roland MARTIN** : installation de panneaux photovoltaïques

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez effectuer vos **demandes d'autorisations d'urbanisme** (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir), **via le Portail Usager Urbanisme** : <http://sve.sirap.fr>, vous pourrez déposer tout votre dossier par internet : formulaire de demande, pièces jointes (plans, notices explicatives).

**Plus d'informations** : Syndicat de l'Ouest Lyonnais - [www.ouestlyonnais.fr](http://www.ouestlyonnais.fr)  
Mairie de Chevinay : 04 74 70 42 63







# COMMISSION COMMUNICATION

## Transformation du site internet de la commune



Les membres de la Commission communication ont pu mettre en ligne mi-octobre 2023 un nouveau site pour la commune, **plus ergonomique et intuitif**. L'équipe municipale remercie Pauline CONAN, habitante de Chevinay et son associé Guillaume BIAU de HKM Concept pour leur précieuse aide pour la migration du site sur la nouvelle version et pour la formation de l'équipe pour apprivoiser le nouvel outil pour les mises à jour.

## Des "Traits d'Union" thématiques, autour de notre patrimoine naturel et historique

Découvrir les hameaux chevinois, les points d'intérêt alentour, les châteaux, sites et arbres remarquables, partir en balade avec de petits groupes de curieuses et curieux de tous âges pour en savoir plus sur la grande et la petite histoire de notre village en écoutant des passionné(e)s, tel était le projet de la Commission Communication pour les derniers numéros du Trait d'Union. À retrouver sur le nouveau site !



## Un support d'information spécial pour informer sur les services accessibles aux personnes âgées et conseils pratiques

Connaître ses droits, les services locaux pour se déplacer, se soigner, se divertir, rencontrer d'autres personnes et s'amuser : un support d'information a été réalisé par la Commission et distribué dans toutes les boîtes en septembre dernier. Vous avez d'autres idées pour ce type de supports ? N'hésitez pas à les partager auprès de la mairie !



## Et toujours...

Des infos locales à retrouver sur les **panneaux d'affichage du village, en mairie** grâce à l'appui de notre formidable secrétaire de mairie Linda SEGALIN, via l'application gratuite **Panneau Pocket** et sur la **page Facebook Village de Chevinay**.



# ACTIONS EN DIRECTION DE NOS AÎNÉ(S)

## La semaine bleue

Dans le cadre de la **semaine des retraité(e)s et des personnes âgées**, la CCPA en lien avec les élus locaux, a proposé deux temps, dont une séance de **cinéma** suivie d'une **collation** à la salle des fêtes de St-Julien-sur-Bibost.

Le film retenu était "Et si nous vivions tous ensemble". Une comédie pleine de tendresse et d'humour où, quand le spectre de la maison de retraite pointe son nez, des copains liés par 40 ans d'amitié se rebellent et décident de vivre tous ensemble. Le projet est audacieux mais une formidable aventure commence, celle de la vie en communauté... à 75 ans ! À cet âge-là, la vie en commun n'est pas toujours simple, notre doyen de 95 ans nous dira : « On n'en est pas encore là ! » Nos anciens sont toniques, ils étaient huit à répondre à l'invitation. Merci à eux.

Françoise LEMERLE

## Le repas du CCAS

Le 3 décembre 2022, nos aînés se sont réunis pour le repas de fin d'année du CCAS. Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes. Ce fut une belle journée sous le signe du chant et de la danse accompagnée par deux amateurs et leur accordéon, soutenu par Richard avec son accordéon. Le repas servi était de qualité.







# COMMISSION VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire est marquée par l'ouverture de la troisième classe. Grâce à l'association des P'tits Loups qui a financé l'achat des fournitures nécessaires et qui a mobilisé plusieurs parents d'élèves ainsi qu'à la municipalité qui outre la présence d'un adjoint, du maire et de l'employé municipal a mis en place un chantier jeunes, les travaux de rénovation sont allés bon train.

Le résultat est fort agréable et maître Patrice a pu l'investir dès son arrivée.

Merci à tous particulièrement à nos jeunes qui ont effectué un beau travail.

L'effectif de l'année est de 53 élèves qui se décline comme suit : chez Carole sont accueillis 11 élèves en petite section (3 ans), 5 en moyenne section et 5 en grande section. Chez Patrice : 4 en grande section, 7 en cours préparatoire, 5 en CE1, et chez Lou : 5 en CE2, 4 en CM1 et 7 en CM2.



### Projet de l'école

Comme chaque année, la Grande Lessive, celle du printemps, avait pour thème "ma cabane est/et la tienne", celle du début d'automne aborde un thème important "avec ou sans eau".



Participation à l'USEP avec pour thème central : les Jeux Olympiques pour la classe de Carole et de Patrice. Pour les grands trois rencontres sportives : un cross le 20 octobre, des jeux innovants et une randonnée.



Chasse aux œufs 2023



Pour les maternelles, le 5 décembre, des jeux d'antan sont organisés à Chevinay dans la salle des fêtes (jeu de marelle, jeu à l'élastique, jeu du béret et jeu du pompier, 1.2.3. soleil et du criquet). À cette occasion, deux classes seront accueillies : L'Arbresle et Lentilly. Au mois de mars, le thème sera "Rouler" à Lentilly et au mois de juin "Athlétisme" à L'Arbresle.

Le "Culture Bus" : avec l'aide de la bibliothèque, le bus culture va venir au village et proposera des ateliers découvertes. Une sortie cinéma est prévue comme toutes les années avec l'aide financière des P'tits Loups, ainsi que la sortie de l'année mais rien n'est encore défini pour le choix de ce temps convivial.

Autre info, au niveau de l'Éducation Nationale, un programme spécifique est mis en place cette année, qui porte sur le harcèlement : il s'agit du programme PHARE. Cela se concrétise par une sensibilisation de 10h répartie sur l'année avec une journée plus marquée le 9 novembre.



Notons également que la kermesse a été un franc succès avec un beau spectacle offert par les enfants. L'équipe enseignante remercie les P'tits Loups et vous dit à l'année prochaine.



Côté équipe, l'agente AESH Véronique a été titularisée, elle est présente quatre jours par semaine. Et n'oublions pas, nous accueillons une nouvelle enseignante : Mme Lou FORTIS. Après un master 2, MEEF, métier de l'éducation de l'enseignement et de la formation, il s'agit de son premier poste de professeur stagiaire. Elle doit effectuer 12 jours de formation à l'INSPE et sera sans nul doute titularisée en fin d'année.

Ce poste est un peu spécifique au regard de l'éducation nationale et ne pourra sans doute pas être reconduit l'an prochain sauf si....

Mme FORTIS est ravie d'être à Chevinay, les enfants sont dynamiques et volontaires ; le contexte est très agréable et permet une fluidité du travail. Ses premières appréhensions, celles du double cycle et du multi-niveau, sont aujourd'hui dépassées. Cela lui demande naturellement un peu plus de travail personnel mais tout se passe bien. Lou apprécie vraiment ce cadre de travail bien plus agréable qu'en zone urbaine.

Et ne vous inquiétez pas pour les remplacements : maîtresse Laurence, qui assure le complément de direction de Carole, est là.





Nombreuses et actives dans notre beau village de Chevinay, les associations ont présenté leur programme de rentrée en septembre 2023 lors du traditionnel "Forum des associations".



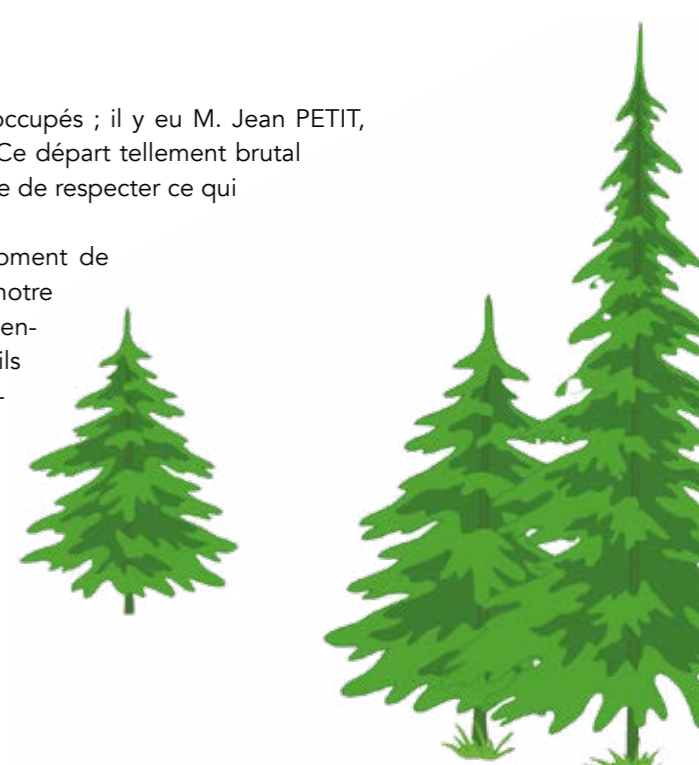
## LES SAPINS VERTS

Ce club existe depuis fort longtemps, divers présidents s'en sont occupés ; il y eu M. Jean PETIT, Mme Éliane LÉON et Mme Chantal NESME jusqu'en janvier 2023. Ce départ tellement brutal nous a profondément choqué mais nous avons décidé tous ensemble de respecter ce qui avait été programmé jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Fidèles à nos traditions, les **bugnes pour Mardi-Gras** avec un moment de musique à L'Arbresle en compagnie du groupe Arc-en-Ciel. En juin, notre **journée achat avec Proconfort** qui vient chaque année nous présenter des produits un peu onéreux mais de très bonne qualité : fauteuils électriques, lits, appareil à vapeur, casseroles... Ils nous offrent le repas, nous sommes des clients intéressants. Cette vente est ouverte à toutes et tous, il faut simplement s'inscrire auprès des Sapins Verts.

En septembre, nous nous sommes retrouvés pour une **journée à Vichy**, nous étions 31. Visite de la ville avec le petit train qui nous a fait découvrir autrement cette ville chargée d'histoire. Certains ne connaissaient pas du tout ce lieu ! Puis visite des thermes et dégustation des eaux. Après un bon petit repas, nous sommes allés en car à Charroux, village médiéval avec un artisanat conséquent, cela nous a beaucoup plu. Puis quand l'heure du retour a sonné, nous étions ravi(e)s de notre périple.

A part ça... et bien les **jeudis après-midi au Strapontin** et les **vendredis après-midi au cercle** ; avec un programme de jeux de société. La suite du programme sera décidée avec la nouvelle présidente ou président lors de l'**assemblée générale** qui aura lieu le **13 janvier 2024**.



Marie-Jo PONCET

## Société de chasse de Chevinay

« **Quoi de neuf côté chasseurs.. ?** »

Après plusieurs années de présidence, Franck LÉON cède sa place à **Cédric NESME** lors de la dernière assemblée générale. À ses côtés, **Bernard FUSTIER** comme Vice-Président, **Géraldine CARRET** et **Laurent PHILIPPE** en tant que trésorière et trésorier adjoint, ainsi que **Hervé RÉSSICAUD** et **Roger PONCET** pour le secrétariat. Un **bureau jeune** qui a beaucoup d'envies pour continuer à faire vivre cette belle association, qui fait partie des plus vieilles de notre village. Au programme, **la matinée boudin et sabodet du dimanche 3 mars 2024** et cette année à nouveau **le traditionnel pot-au-feu du 11 novembre**. En résumé, une passion, la transmission et une association qui perdure.







### CLASSES

#### Quelle très belle année des classes en 3

Un an est passé depuis la première réunion des classes en 3. Lors de nos échanges, nous avons des doutes, des craintes sur l'organisation des différents évènements, certainement dû au fait que cette tradition était en sommeil depuis 3 ans. Mais après discussions, nous avons décidé de nous lancer dans cette belle aventure humaine. Trois animations ont été proposées aux habitants de la commune, les brioques, les huîtres et une soirée grenouilles très festive.

Le point d'orgue a été la **journée des classes**, le **samedi 3 juin**. La météo clémente nous a permis d'organiser le défilé rassemblant l'ensemble des décades de 0 à 90 ans. Nos classards les plus anciens n'étaient pas sur les chars tonitrueurs et colorés des 18, 19 et 20 ans, mais ils ont défilé fièrement dans les véhicules de collection mis à leur disposition. Cette journée des classes a été une grande réussite faite de rire, de joie et nous l'espérons, de très bons souvenirs. Cela a permis à chacun de se retrouver et de partager un moment convivial et festif.



Pour mener à bien ce projet, il a fallu à la fois des organisateurs et également et surtout des participants. Nous souhaitons remercier les habitants de la commune qui ont répondu présents lors des différents évènements. C'est très motivant et encourageant !



Lors de nos réunions, nous avons beaucoup discuté, argumenté, décidé mais toujours dans un esprit d'écoute et de bienveillance. Les légers différends se réglent toujours autour d'un verre et d'un petit encas.



Le **samedi 7 octobre**, nous nous sommes retrouvés autour d'un **repas** fort sympathique pour faire le bilan de cette **année passée**. Pour les classards, cette aventure humaine a permis de se découvrir, de faire plus connaissance, et de partager des moments qui ont réuni l'ensemble des décades. Nous avons eu raison de dépenser tant d'énergie à organiser cette belle tradition des classes. Il reste encore une étape pour clôturer nos classes, la remise du livre d'or qui aura lieu en 2024.

*Merci à vous et vive les classes en 3*



#### Les classes en 4 ont déjà pris la relève

Les classards des 4 sont maintenant à pied d'œuvre et ont déjà organisé leur vente de pommes et leur vente d'huîtres. Le **6 janvier 2024**, ils passeront dans toutes les maisons chevinoises pour l'habituelle **vente de brioques**. Merci de leur réserver un bon accueil. Vous pouvez également réserver la date du **23 mars** pour la **soirée grenouilles**. Rendez-vous le **8 juin** pour la **fête des classes** où l'ambiance sera au rendez-vous avec les classes en 4. Des courriers ont été envoyés à tous les classards, si vous n'avez rien reçu et que vous êtes des classes en 4, manifestez vous auprès du président Victorien YVOREL au 07 51 61 09 28. Et vive la 4 !





# Bibliothèque "La Bulle"



La bibliothèque de Chevinay est gratuite et ouverte à tous. C'est un lieu convivial, nommé "La Bulle" dans lequel vous trouverez pêle-mêle : des livres, des animations, des rencontres, des échanges, des projets, des jeux, des fous rires... à vous de piocher ce qui vous intéresse !

Pour adhérer, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la bibliothèque lors des permanences ou inséré dans le cahier central de ce bulletin.

**Les portes de la bibliothèque sont ouvertes le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.**

Tous les 3 mois, vous trouvez plus de 200 nouveautés grâce au fonds de 220 000 livres de la Médiathèque du Rhône. Vous pouvez aussi venir papoter, lire, vous connecter au réseau Wifi, paresser, tricoter, jouer, proposer des idées d'animations culturelles ou conviviales...

Cette année encore, l'équipe de la Bulle a mis en commun ses forces et son petit grain de folie pour aménager au mieux les espaces pour vous accueillir lors d'ateliers intergénérationnels.

- Un atelier "gestion des émotions" a été organisé en début d'année et animé par Marie CUISINIER. Cet atelier a permis aux participants, grâce à des "cartes" émotions, d'identifier, comprendre et mieux réguler ses émotions. Merci aux nombreux Chevinois et St-Pierrois pour leur participation.



- Un atelier "la Fresque du climat" animé par Sylvain GRIVEL a rencontré un vif succès. Cet atelier ludique, pédagogique et participatif, a permis de comprendre les causes et les enjeux du dérèglement climatique en cours.



- Un atelier bougie animé par Sophie RIFFAUD. L'atelier bougie a séduit et la Bulle a accueilli 15 participantes de tous âges dont 2 venues de villages avoisinants. Sophie a débuté l'atelier par l'explication des matériaux utilisés, puis a décrit les différentes étapes de créations. Les participantes ont ensuite préparé leurs créations grâce aux différents éléments mis en commun : paillettes, pots en verre, fleurs séchées, branche de sapin, de houx, raphia, ficelle, perles. La convivialité et le partage étaient de mise autour de la table. Chaque participant est reparti avec deux créations.

- Une vente au profit de l'association "Solidarité Bidonvilles Madagascar" a également été proposée à la bibliothèque.



- Grâce à son succès, un autre atelier couture s'est déroulé cette année, pour les débutants ou les confirmés, les petits ou les grands, avec ou sans machine à coudre, avec ou sans idées, mais avec pleins de petits doigts, sourires, fils, aiguilles, tissus en tout genre et colorés ! Ce fut également l'occasion de faire un atelier retouche pour les costumes de gala de danse.



Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre s'est déroulé à la salle des fêtes le 16<sup>e</sup> Salon des Écrivains. 17 auteurs étaient présents pour présenter leurs derniers ouvrages ; le public est venu d'une façon fluide et s'est montré intéressé ; l'après-midi, nous présentions les résultats du concours de littéraire organisé pour les enfants et ados du village sur le thème "L'amitié" ; Une auteure nous a fait l'honneur de lire à tous et accompagnée à la guitare, quelques textes écrits par les enfants. Ce fut un très beau moment suspendu qui a laissé une belle empreinte et de nouvelles idées pour l'année prochaine ! L'ambiance de la journée était conviviale et tous les participants (auteurs, public, parents et enfants) semblent avoir été ravis.



## Les soirées JEUX

Chaque mois pour une découverte de jeux de société pour tous les goûts ! À la bibliothèque, les dates sont diffusées via notre page facebook, par mail et sur le Panneau Pocket de la mairie.



Merci à tous les bénévoles qui nous font partager leur motivation et joie de vivre. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer pour plus d'infos, soit lors des permanences, soit par mail : [bibliochevinay@yahoo.fr](mailto:bibliochevinay@yahoo.fr) soit sur la page Facebook <https://facebook.com/biblio.chevinay.9>





## Le Comité des Fêtes

### L'amié

Thème choisi cette année pour le 16<sup>e</sup> Salon des Écrivains organisé par la Bulle en collaboration avec le Comité des Fêtes. Un thème qui se prête tellement bien à notre état d'esprit. Organiser des événements, vous faire rêver ou vous effrayer, vous faire danser et partager ensemble des instants d'amitié, c'est notre ADN.

Notre **loto** familial avec ces nombreux lots, qui rencontre chaque année un grand succès auprès des Chevinois mais également auprès des joueurs des villages alentours.

Pâques et sa **chasse aux œufs**, qui a rassemblé cette année pas moins de 60 petits chasseurs.



Une **soirée Halloween** qui a fait l'unanimité auprès des participants avec sa balade effrayante dans les bois. Et même si nous avons manqué de victuailles, tous ont promis de revenir pour l'édition 2024. *"Promenons-nous dans les bois : Saison 2" une balade encore plus effrayante.*

Cette année 2023 s'est clôturée le 18 novembre avec la **troupe des "Marchands de sable"** et leur spectacle **"Hypnotise-moi"**. Un magicien vous a enchanté par ses "tours de close-up" pendant l'apéritif, suivi d'un repas convivial autour d'une tartiflette, et le spectacle de Speed Hypnose. Nous avons terminé par une soirée dansante ouverte à tous.

**2024 sera l'année des 10 ans du Comité des Fêtes**, et en plus de nos rendez-vous habituels, nous vous proposerons une **journée "spéciale anniversaire"**, le **1<sup>er</sup> juin**, où nous soufflerons ensemble les bougies. À cette occasion, un festival de musique sera organisé et bien d'autres activités.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, qui viennent nous épauler sur différents événements, sachez que votre aide nous est précieuse, et que vous serez les bienvenus si vous décidez de rejoindre notre équipe. Mais je laisse la plume et le mot de la fin à Daphné MICARD, qui sut présider et animer le Comité des Fêtes durant ces 10 années. Je la remercie au nom de tous les membres du COF, pour son investissement sans limites et sa bienveillance envers toutes et tous.



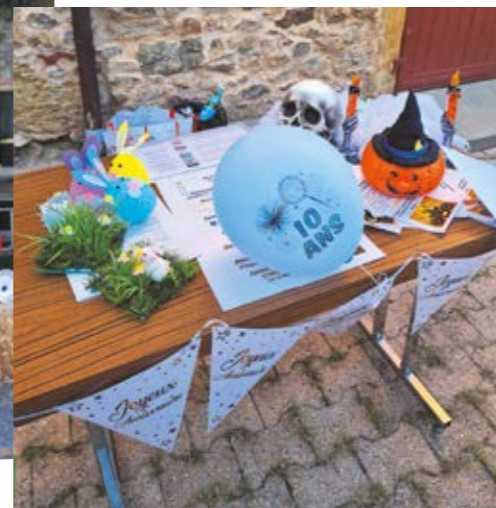
« Lorsqu'en 2014, l'aventure du Comité des Fêtes a été lancée, je ne m'attendais pas, en tant que nouvelle arrivante sur le village, à vivre autant de moments inoubliables. Propulsée par hasard présidente du Comité des Fêtes, c'est une équipe intergénérationnelle, dynamique, drôle et toujours partante qui est née et s'est soudée au fil des événements, au fil des années : "Une aventure incroyable et joyeuse". Marie-Jo et Roger PONCET, Maité DERBOUL, Hélène RIMBAUD, Nathalie ANTICH, Patrick JOLIVET, David LECOANET, les membres de la première heure, mais également des membres qui nous ont rejoints récemment comme Pierre-Marie ROSSIGNOL, ou qui nous ont aidés quelques années comme Alain LARCHIER ou Frédéric PAULOIS. Autant de personnes sans qui le Comité ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Plus qu'une association, le Comité des Fêtes est une famille dont le principal objectif a toujours été d'offrir des moments conviviaux au cœur de notre village. "Fédérer, animer et s'amuser" pourrait être sa devise. Des projets les plus fous comme la course de caisses à savon ou "Promenons-nous dans les bois" aux rendez-vous traditionnels comme le loto ou Pâques, l'équipe du Comité des Fêtes fait battre le cœur de Chevinay et chaque message de remerciement, chaque sourire est pour l'équipe la plus belle des raisons de continuer à exister. Aujourd'hui je suis heureuse que Nathalie reprenne le flambeau de la présidence car son engagement et son enthousiasme sont un véritable second souffle pour notre belle équipe de bénévoles qui, je l'espère, accueillera de nouveaux visages pour contribuer à l'organisation des beaux projets de 2024 ! »

Daphné MICARD



## Les Dégonneurs de Chevinay

En 2022, l'équipe de théâtre chevinoise "Les Dégonneurs" a fait le choix de mettre en scène une pièce spécialement dédiée aux enfants, spectacle où petits et grands de 1 à 77 ans ont pu revisiter le conte de **"Boucle d'Or et les trois ours"**. En décembre 2022, les familles chevinoises ont été nombreuses à venir admirer nos acteurs et les deux soirées ont été des moments conviviaux emplis de rire et de rêve, juste avant les fêtes de fin d'année. Merci à la troupe pour ce moment d'émerveillement et rendez-vous en 2024 pour leur prochain spectacle.







# LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY

C'est l'association de parents d'élèves de l'école publique du village. Voici quelques informations utiles sur l'association et son fonctionnement :

- Son but est d'organiser et de financer les événements pédagogiques, culturels et sportifs proposés au cours de chaque année scolaire aux élèves de l'école.
- Ces financements – tout ou partie - sont possibles grâce aux recettes réalisées durant les événements traditionnels comme le vide-greniers par exemple et grâce à des ventes ponctuelles (pizzas, produits locaux ou à l'effigie de l'association...).

- Les P'tits Loups sont également en charge de la garderie du matin, de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire. Depuis plusieurs années, les repas faits maison servis aux enfants sont préparés par une structure locale avec des produits locaux et de saison : une fierté et une réussite pour l'association !

Un autre point auquel les membres du bureau tiennent particulièrement est de proposer une action de solidarité. Un bon moyen de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre d'exprimer des valeurs comme le respect de la différence, le partage, la solidarité ou encore la protection de l'environnement. Premier événement par ordre chronologique et non des moindres : le vide-greniers annuel. Un grand merci d'ailleurs aux Chevinois et Chevinoises qui nous ont, cette année encore, témoigné leur précieux soutien et ont répondu présents !



Vide-greniers

C'est LA ressource principale de recettes pour l'association. Un vide-greniers réussi est l'assurance de pouvoir offrir de belles activités aux enfants !

Cette année, les enfants ont pu profiter d'une jolie kermesse à la fin du mois de juin et de sorties scolaires qui ont ravi les élèves et leurs accompagnateurs.



Kermesse



Les CM1 et CM2 ont passé 3 jours à Paris en mai après 1 journée passée sur Lyon avec leurs camarades de CE1 et CE2. Des souvenirs mémorables pour une fine équipe !



Sortie fin d'année CE et CM

Week-end à Paris CM

Les maternelles et CP ont eux aussi passé une belle journée début juillet, à la ferme pédagogique d'Affoux où ils ont rencontré Jambon et Saucisson, deux cochons plutôt mignons.



Prochain rendez-vous pour les enfants, la journée de Noël, qui aura lieu la semaine précédant les vacances de fin d'année.

- Le carnaval : fin février / début mars 2024
- La kermesse / fête de l'école : fin juin 2024
- Le vide-greniers : le dimanche 6 octobre 2024

D'autres événements et manifestations seront programmés durant l'année ! Vous en serez bien sûr informés via Panneau Pocket par email ou sur le site de Chevinay. Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse suivante : ptitsloupschevinay@gmail.com

Et bien sûr, à nous suivre sur la page Facebook @Les P'tits Loups



Nous terminerons en vous adressant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2024. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, amitié et sérénité.

Les P'tits Loups

Carnaval 2023





## CHEV'IN SPORT

### Parce que le corps mérite du sport !

Une année 2022-2023 sous le signe du collectif, du partage, de la bonne humeur et bien sûr de l'activité physique !

Les adhérents sont toujours aussi nombreux, chacun a pu trouver son bonheur.



*Du cardio et renforcement musculaire pour se sculpter un corps et un cœur toniques en cours de fitness.*

*De l'élégance et du rythme entraînés par des musiques choisies aux petits oignons en cours de danse (Modern Jazz enfants et adultes et flamenco).*

*De l'endurance en harmonie avec la nature pour améliorer sa proprioception en cours de marche nordique.*

*De l'enchaînement des postures au rythme de la respiration pour apporter un bien-être physique et mental en cours de yoga dynamique, appelé Vinyasa.*

*Du pointage au tir pour démarrer le week-end avec bonne humeur grâce à la pétanque.*

Tous ces cours n'auraient pas lieu sans nos irremplaçables professeurs/coachs qui, tout au long de l'année, ont proposé différents stages, plébiscités par nombre de nos adhérents : comme le Laser Run avec des défis à réaliser entre parents et enfants, claquettes.



La saison s'est terminée en beauté avec notre incontournable **gala de danse le 30 juin**, Peace & Dance. Ce fut l'occasion pour les danseuses de présenter l'ensemble de leur travail effectué tout au long de l'année. Sans oublier nos gymnastes avec la démonstration de leur excellente pratique de zumba ! Cette soirée fut sous le signe de la créativité artistique, de l'élégance, des musiques entraînant et de l'émotion. La magie de la danse s'est opérée, grâce à son chef d'orchestre, Céline PASTORE notre professeur.



Un spectacle n'est pas un spectacle sans les décors, les maquillages, les costumes... Un grand merci aux parents et enfants qui ont contribué à la réalisation des décors, organisée sous forme d'ateliers. Un grand merci aux maquilleuses et coiffeuses d'un soir. Et un grand merci à Françoise FOUCAULT, qui a fait don à l'association d'une importante quantité et variété de costumes... signe que les galas de danse seront toujours au rendez-vous les prochaines années avec la mise en valeur de ces costumes !

**Toutes ces activités ont un maître-mot : un temps pour soi !**

Ce temps pour soi, a une nouvelle fois crié victoire pour cette saison 2023-2024, avec nos adhérents toujours aussi présents.



Cette année, ce sont **120 adhérents inscrits**.

Chev'in Sport continue de proposer ses activités incontournables et intègre des nouveautés :

- Des cours de Pilates proposés par Véronique, professeure certifiée, le jeudi soir de 19h à 20h. Le Pilates est une méthode d'exercice qui se concentre sur le développement de la force, de la souplesse et de la coordination du corps, ainsi que sur l'amélioration de la posture et de la respiration.
- De nombreux **stages** seront proposés également pendant toute l'année. Pour commencer le 26 octobre, un **stage de premiers secours** encadré par Caroline BESSON, monitrice en PSC1, qui permet d'obtenir un diplôme de premiers secours, prévention et secours civiques N1 ; l'objectif est d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des

gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

Pendant la période hivernale, des **stages de country** (le 25 novembre avec Christiane PACALLIER) **et de salsa** (le 9 décembre avec Sandrine LATGE) sont proposés.

D'autres stages pourront être également organisés : **claquettes, Lady Style, zumba, danse parents/enfants, danse senior, Laser Run, VTT**.

L'une des récompenses après la pratique du sport est de se retrouver autour d'un apéro, d'un bon repas. Chev'in Sport pense à vous, et continue de proposer son **pack raclette** dont les commandes cette année seront à récupérer le 13 décembre, et son

**pack apéro "maison" en juin.**

Chev'in Sport ne pourrait exister sans tous ses adhérents, ses bénévoles, parents, enfants, qui apportent leur aide tout au long de l'année. Un grand merci à vous tous !

L'équipe est le mot clé du sport, et c'est en équipe que nous continuerons !



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe Chev'in Sport, n'hésitez plus. Promis, pas de bizutage pour les nouveaux ! Juste une recette agrémentée de partages, de rires, d'idées et d'énergie.

**Vive le sport !**





## Chorale "À Tout Chœur"

Et si on chantait ???

Oh, Hé ! Y'a quelqu'un ? Vous êtes où ??

Amis Chevinois ? Ah, vous voilà. !!!!

Vous savez que nos répétitions ont repris avec un nouveau programme bien sympathique.

Mais nous voudrions déjà vous remercier d'être venus aussi nombreux lors de notre **concert le samedi 1<sup>er</sup> juillet** à Chevinay. Et quelle ambiance ! C'est vrai que lorsque tout le public s'est mis à chanter en fin de concert, la chose était claire : nous vous avons transmis de bonnes ondes et l'été et les vacances pouvaient commencer dans la joie !

Nous poursuivons donc notre aventure et espérons vous réjouir encore longtemps.



Le public chevinois était au rendez-vous !

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année encore, **trois nouvelles jeunes choristes** (encore des trentenaires !), Amélie, Anaïs et Caroline et nous leur souhaitons la bienvenue...

Nous aimerions aussi accueillir : Antoine, Christian, Geoffroy, Jean-Jacques, Kilian, Ludovic, Paul, Renaud, Simon, Valentin... enfin, des gars quoi ! Nos trois hommes choristes aimeraient se sentir un peu plus soutenus !

Quant au répertoire que nous a concocté notre chef pour cette année, il est encore "en couveuse" mais certains airs "laisseront entrer le soleil..." et donneront envie à "la pluie de faire des claquettes"...

Alors, nous vous attendons ! Poussez la porte de la salle de répétition..., rien que pour voir... et entendre... et peut-être resterez-vous pour chanter avec nous !



Notre concert à Chevinay



**Nos répétitions :**

**Quand ?** Le vendredi de 20h à 22h15

**Où ?** Salle des associations

**Qui contacter ?** La présidente : Martine CHATELARD :

06 15 27 37 08 - martine.chatelard@cegetel.net

**La chorale À TOUT CHOEUR de CHEVINAY**

vous invite à rejoindre ses rangs

**QUAND ?**  
A partir du 8 septembre. Les vendredis soirs de 20h à 22h15

**OÙ ?**  
Salle des Associations de CHEVINAY

**CONTACTS ?**  
Alain GUILLEMIN, chef de chœur  
06 71 72 12 20 - alain.guillemain@laposte.net

Martine CHATELARD : 06 15 27 37 08 - martine.chatelard@cegetel.net  
Marie-Jo PONCET : 06 35 12 71 15 - roger.poncet0066@orange.fr

<https://www.facebook.com/A.TOUT.CHOEUR.CHEVINOIS.69/>



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les agents France services du Pays de L'Arbresle vous informent et vous accompagnent dans vos **démarches administratives et numériques relatives aux partenaires sociaux** : l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, la Mutualité Sociale Agricole, l'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Poste, les Finances Publiques, L'Assurance Retraite, Le Pôle Emploi, le Ministère de la justice, SOLiHa (solidaires pour l'habitat). L'Espace France services

est situé au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : **117 rue Pierre Passemard, 69210 L'ARBRESLE, 04 37 49 70 91**

[maison.france.services@paysdelarbresle.fr](mailto:maison.france.services@paysdelarbresle.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi : 8h30 - 12h30

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 17h (sans interruption)

Jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

<https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/solidarite/ouverture-de-lespace-france-service-du-pays-de-larbresle/>

## PROLONGEMENT DE LA LIGNE DU TRAM-TRAIN JUSQU'À LA GARE DE COURZIEU, C'EST POUR QUAND ?

Lors des Ateliers du territoire qui se sont déroulés à l'initiative de la CCPA, la **remise en service de la ligne de chemin de fer de la Brévenne** est apparue comme un **axe majeur de développement de la Vallée de la Brévenne et d'amélioration de la qualité de la vie** (réduction du trafic routier entraînant une réduction de la pollution et des embouteillages). La relance du fret (granulats) permettrait de réduire notablement le nombre de camions sur la départementale. Le **prolongement du tram-train jusqu'à Courzieu-Brussieu-La Giraudière** est aujourd'hui plébiscité par une large majorité des élus et attendu par de nombreux habitants de la vallée et des villages qui en sont proches. La **mise en place de pistes cyclables** permettant de rouler en sécurité est un complément indispensable pour permettre de réduire la circulation automobile.

**La Région, autorité organisatrice pour le transport ferroviaire, semble malheureusement se désintéresser de la ligne de la Vallée de la Brévenne**, rien n'étant prévu pour cette ligne dans le contrat de plan État-Région. Par contre, **le SYTRAL** qui a la compétence transport sur l'ensemble du département du Rhône **a manifesté son intérêt pour cette extension du tram-train** et est capable d'investir le montant nécessaire pour les travaux de remise en état de la voie.

Pour cela, il faut obtenir l'accord de la Région pour que cette ligne passe sous la responsabilité du SYTRAL. Il revient aux citoyens de s'exprimer auprès des élus, des services de l'État (Préfecture) pour faire avancer le projet.







# SYRIBT

Les années se suivent et ne se ressemblent pas

## Retour sur une année climatique marquée par un manque de précipitations et plusieurs vagues de chaleur

Du point de vue de la ressource en eau, l'année 2023 a plutôt mal débuté : l'été 2022 a laissé un **déficit considérable dans les réserves souterraines**, l'hiver et le début du printemps 2023 ont été exceptionnellement peu arrosés comparés aux moyennes saisonnières. Et ce n'est qu'aux mois de mars, avril et mai que les précipitations sont revenues, en même temps que la reprise de la végétation, donc trop tard pour reconstituer suffisamment les réserves du sol. Les **températures** du mois de juin 2023 étaient déjà bien supérieures aux moyennes observées entre 1990 et 2020. Cela a été immédiatement suivi par une **première vague de chaleur** au début du mois de juillet. Le redoux et le retour des précipitations dans le courant de juillet n'ont pas empêché deux autres canicules en août et en septembre. Au global, l'été 2023 n'a pas été aussi problématique que celui de 2022 du point de vue agronomique, mais il reste le **4<sup>e</sup> été le plus chaud jamais enregistré, avec +1,8°C enregistré en Auvergne-Rhône-Alpes** (plus haute valeur pour la France métropolitaine). Notre région est également une des 2 seules à être restée en **déficit de précipitations**. Une des raisons à cela est probablement la violence des orages, apportant beaucoup d'eau en très peu de temps, favorisant le ruissellement de surface, et non l'infiltration.

## Bientôt un nouveau visage pour la Brévenne à La Giraudière, le chantier-phare de restauration écologique des rivières durant l'été 2023

Le hameau de la Giraudière, à la croisée des communes de Bessenay, Brussieu et Courzieu, est aussi une **terre de confluence, avec la Brévenne, le Cosne et le Tortonon**, qui ont été très "domestiqués" au fil des décennies. Les aménagements humains ont conduit à la création de seuils, au remblai et à l'enrochement des berges, ouvrant au passage un beau terrain de jeu pour la **renouée du Japon** qui colonisait majoritairement les berges de la Brévenne dans la traversée du hameau. Ces modifications ont fortement appauvri la biodiversité locale, et favorisent le caractère extrême des épisodes de crues ou de sécheresse à cause de la suppression des zones d'expansion des crues, de la suppression des boisements naturels, du réchauffement de la température des rivières à cause de l'étalement du lit, etc.



 117, rue Passemard  
69210 L'Arbresle  
Tél. 04 37 49 70 85  
www.syribt.fr

Le projet porté par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine a ainsi été pensé dans un **double objectif de restauration écologique de la Brévenne et de diminution du risque d'inondation**. Après les abattages et débroussaillages nécessaires, de gros travaux de terrassement ont débuté au mois de juin 2023 et finiront en janvier 2024 par des plantations tout le long de la Brévenne.

### Quelques chiffres :

- 1 km de cours d'eau concerné,
- 3 seuils supprimés dont un de 1,20 m de haut, sous le pont de la RD50,
- 275 mètres linéaires "désartificialisés", avec enlèvement des enrochements par exemple,
- 20 000 m<sup>3</sup> de terrassements dont 10 000 m<sup>3</sup> évacués,
- 8 000 boutures et plantations d'arbres et arbustes, 1,5 ha de surface replantée en berge.

Ce chantier d'ampleur a fait l'objet de plusieurs visites en cours de chantier pour les habitants et écoliers de La Giraudière.

## Solidarité locale avec Brévenne Accueil

L'association "BRÉVENNE ACCUEIL" a déjà 7 ans et a son siège en Mairie de Sain Bel. Elle compte **60 adhérents et 240 sympathisants**. Son but est d'accompagner des familles migrantes pour le logement, l'apprentissage du français, la régularisation, la santé et la recherche de travail. Nous intervenons aussi auprès de personnes en grande précarité pour une aide financière ponctuelle et une aide à l'ameublement.

Nous agissons **en lien avec les différentes associations locales de solidarité : les Restos du Cœur, le Chaudron du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire**. Depuis la création de notre association en 2016, nous avons accompagné 25 familles et obtenu un résultat positif pour 21 d'entre elles. Nous remercions tout particulièrement les Municipalités de L'Arbresle, Chevigny, Courzieu, Savigny et



St-Pierre-la-Palud qui ont pu mettre à notre disposition des logements. Nous remercions aussi tous les donateurs qui nous fournissent les moyens nécessaires à nos actions.

Les Co-Présidentes Nicole BOIVIN et Bernadette LEMAIRE  
(06 84 17 36 77 et 06 71 03 52 19)



## MJC St-Pierre-la-Palud

Cet été, la MJC de St-Pierre-la-Palud a connu un changement majeur avec le **départ de Géraldine DARBON**, ancienne directrice et véritable moteur de la MJC, une figure qui s'en va.

Aussi, cette année sera située à la jonction entre continuité et nouveauté.

La continuité, c'est toujours une équipe dynamique et compétente et **environ 500 adhérents de tous âges** qui, chaque année, animent, profitent et enrichissent le tourbillon d'activités sportives et culturelles proposées, l'accueil de loisirs sans hébergement sur les mercredis et les vacances scolaires, les camps à destination de toutes les tranches d'âges, l'animation du périscolaire, l'aide aux devoirs collégiens, le projet d'autofinancement, etc.

Pour ce qui est de la nouveauté, cela s'est notamment traduit par de **nouveaux locaux**, au sein de l'école maternelle, pour le secteur maternel du centre de loisirs, la **renaissance du secteur collégiens avec l'organisation de soirées dédiées** et la **nouvelle "Bat'Zone" pendant les vacances scolaires**, le **déménagement des bureaux de l'équipe salariée dans la MJC** et le vent de nouveauté qui a soufflé sur l'équipe, faisant apparaître pas mal de nouvelles têtes.

Parmi les projets pour cette année, il y a la **volonté d'obtenir un agrément d'éducation populaire, de permettre à nos adhérents de s'investir davantage** et surtout **de s'inscrire toujours plus dans le paysage local** (on pense ici aux goûters qui privilégient les produits non transformés, locaux et de saison ou au minibus pour les collégiens de Chevigny pendant les vacances, par exemple).

**En 2024, le Festival de théâtre fêtera ses 25 ans d'existence et s'annonce comme un moment festif et populaire incontournable de la vie de la Commune de Saint-Pierre-La-Palud.**



Inauguration





## LE STRAPON TIN

Le cinéma Le Strapontin à Sain Bel a une belle histoire. La fête des **100 ans de la salle**, en septembre 2023, a permis à de nombreux spectateurs de découvrir les belles anecdotes qui ont parsemé cette aventure.

Cela fait maintenant plus de 40 ans, que l'association CCA Le Strapontin, constituée uniquement de bénévoles du territoire, gère le seul cinéma sur la communauté de communes du Pays de L'Arbresle dont Chevinay, fait partie.

L'année 2022-2023 a été une **belle année cinématographique**, avec une volonté parmi les **bénévoles** de l'association de proposer toujours plus et toujours mieux aux fidèles spectateurs. En plus des **traditionnelles séances en soirée du mardi, vendredi et samedi**, le Strapontin propose de nombreuses **séances réservées aux établissements scolaires, des séances proposées aux séniors en après-midi, des séances jeunesse durant les vacances scolaires ou certains samedis, des séances ciné-rencontres où des discussions avec intervenants ponctuent la projection des films, quelques séances dominicales**. Au total, il y a eu **245 séances sur 10 mois** qui ont été organisées.

Cette année a vu aussi l'organisation de manifestations exceptionnelles comme le **Festival Manga** ou le **ciné concert avec projection d'un documentaire sur Léonard COHEN suivi d'un concert par un groupe local**. Bien sûr, le **Festival du Film Auralpin** aura été un grand moment de la saison, avec comme très souvent des films d'excellente qualité. Cette année, le record de fréquentation a été battu avec plus de 1000 spectateurs. Sylvie AUDCOEUR, présidente du jury et ancienne lauréate a été bluffée par la qualité du festival. En ces temps où le budget des familles est un sujet délicat, il est à noter que le cinéma Le Strapontin propose des tarifs toujours très avantageux, avec de nombreuses possibilités de paiement (tickets GRAC, Pass Culture, Pass région...).

Alors pas d'hésitation ! **Venez au cinéma ! Venez au Strapontin.**



Pour en savoir plus :  
Site internet : [www.le-strapontin.com](http://www.le-strapontin.com)  
(accès à la programmation et inscription à la newsletter, informations sur les tarifs)  
Adresse mail : [lestrapontin@yahoo.fr](mailto:lestrapontin@yahoo.fr)  
Adresse :  
3, montée des Alouettes 69210 SAIN BEL  
Tél. 04 74 26 77 58

## RECENSEMENT CITOYEN



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

**Quand faut-il faire le recensement citoyen ?** La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune. Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit. Exemple : si votre 16<sup>e</sup> anniversaire est le 12 janvier 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2023 et le 30 avril 2023.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

**Est-il obligatoire de se faire recenser ?** Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- Avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif.
- À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

### Démarche

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile). Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

**Comment obtenir l'attestation de recensement ?** Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement. Généralement, une brochure d'information sur le service national vous est également remise.

### Obligations après le recensement

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre CSNJ (Centre du service national et de la jeunesse) de tout changement de votre situation : changement de domicile (déménagement), de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant...), de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé).





### Passeport

#### Carte Nationale d'Identité (CNI)

Il faut effectuer une pré-demande de passeport ou CNI en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) (service gratuit). Ce télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il convient ensuite de prendre rendez-vous en mairie, et de s'y rendre, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande", et avec vos pièces justificatives (voir [service-public.fr](http://service-public.fr)).

*Vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'une commune équipée d'une station d'enregistrement. (St-Pierre-la-Palud, L'Arbresle, Brussieu, St-Laurent-de-Chamousset, Vaugneray...). Retrait de la pièce sur le lieu de la demande.*

#### Extrait d'acte de naissance

À la mairie du lieu de naissance  
Indiquer sur la demande : le nom de naissance, les prénoms, la date de naissance et la filiation (noms de naissance, prénoms et dates de naissance des parents).

#### Extrait d'acte de mariage

À la mairie du lieu du mariage  
Indiquer sur la demande : les noms, prénoms des époux et la date du mariage.

#### Extrait d'acte de décès

À la mairie du lieu du décès  
Indiquer sur la demande : le nom, les prénoms et la date du décès et la date de naissance du défunt.

**Pour toutes demandes d'extrait d'acte d'état civil :** joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.

*Pour les demandes émises par mail les retours se feront par mail.*

### PACS

Les futurs partenaires doivent s'adresser au secrétariat de Mairie ou à un notaire.

### Duplicata du livret de famille

À la mairie du domicile qui transmettra la demande à la mairie du lieu du mariage  
Pour obtenir un duplicata, vous devez fournir les documents suivants :

- justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret,
- justificatif de domicile
- et les informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom, prénoms, date, lieu de naissance, etc).

### Certificat d'hérédité

Chez le notaire  
Justifier de votre identité et présenter le livret de famille du défunt.

### Pour les actes établis à l'étranger

S'adresser au Ministère des Affaires Étrangères :

Service Central de l'État Civil  
11, rue de la Maison Blanche  
44941 NANTES CEDEX 09

### Certificat de nationalité française

S'adresser :  
Greffe du Tribunal d'Instance  
69, rue Servient - 69003 LYON  
Présenter le livret de famille des parents ou une copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur (de moins de 3 mois).

### Extrait du casier judiciaire

S'adresser :  
Casier Judiciaire National  
107 rue du Landreau  
44317 NANTES CEDEX 3  
Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi à votre adresse.  
La demande peut se faire en ligne sur : [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Inscription sur les listes électorales

À la mairie du domicile  
Apporter une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.  
Les jeunes ayant été recensés sur la commune (recensement citoyen à 16 ans) sont inscrits d'office sur les listes électorales, les nouveaux arrivants doivent effectuer la démarche.  
Il est possible de s'inscrire toute l'année.  
Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Vous pouvez également utiliser le téléservice ([service-public.fr](http://service-public.fr)).

### Recensement citoyen

À la mairie du domicile  
Apporter une carte nationale d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les garçons et les filles de nationalité française ont l'obligation de se faire recenser, dès leur 16<sup>e</sup> anniversaire, à la mairie de leur domicile. Il leur sera délivré une attestation de recensement.

### Demande de carte grise

Les demandes de carte grise, changement d'adresse et toutes les procédures liées au certificat d'immatriculation continuent d'être centralisées sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer cette démarche en ligne sur le site officiel, l'État a mis en place les guichets France Services qui vous accompagnent gratuitement dans vos différentes démarches administratives dont celles liées à la carte grise.

Afin de clarifier la procédure de changement de titulaire de la carte grise lors de l'achat ou de la cession d'un véhicule, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met également à disposition une vidéo explicative étape par étape.

### Légalisation de signature

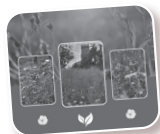
Apposer la signature en mairie devant l'officier d'état civil et présenter une carte nationale d'identité.

### Permis de chasse

Pour que votre permis de chasser soit valable, vous devez le valider pour l'année en cours (du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024). Vous pouvez le faire pour l'année entière ou pour une période plus courte. Pour obtenir cette validation, vous devez être titulaire du permis de chasse et d'une assurance. Vous devez aussi être membre de la fédération du département où vous chassez, avoir payé une redevance cynégétique et un droit de timbre.







## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### MAIRIE

42, route de St-Pierre  
69210 CHEVINAY  
Tél : 04 74 70 42 63  
Fax : 04 74 70 37 02  
Email : contact@mairie-chevinay.fr  
www.mairie-chevinay.fr

La mairie est ouverte au public :

	Matin	Après-midi
Mardi	9h-12h30	13h30-16h30
Jeudi	9h-12h30	13h30-16h30
Vendredi		13h30-18h

### Garderie périscolaire

Une garderie accueille les enfants de l'école, le matin de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h dans les locaux de l'école.

Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire en mairie en indiquant les jours où les enfants doivent être gardés.

En attendant l'ouverture de l'école, les enfants peuvent participer à des activités d'éveil.

### Restaurant scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

### Déchèteries Courzieu et Fleurieux-sur-L'Arbresle

Les dépôts faits à partir de voitures particulières sont gratuits pour les résidents de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. Vous devez présenter à chaque passage la carte remise à chaque foyer, laquelle justifie de votre appartenance à la CCPA.

Accès payant pour l'ensemble des professionnels.

### Collecte des déchets

Attention : ramassage possible dès 6h du matin !

**Lundi** : Bacs à couvercle jaune destinés aux journaux, revues, emballages, cartons et bouteilles plastiques.

**Ramassage toutes les 2 semaines**

**Vendredi** : Bacs à ordures ménagères.

**Ramassage toutes les semaines (calendrier joint au présent bulletin)**

Pour les bouteilles en verre, un container est en place sur le parking du cimetière.

Renseignement : 04 74 01 68 90  
ou dechets@paysdelarbresle.fr

### DIVERS

Si vous souhaitez être destinataire par voie électronique du **compte rendu élaboré à l'issue de chaque conseil municipal**, ou d'autres informations concernant la commune, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie ou à l'adresse mail de la mairie.



Un **défibrillateur** est à votre disposition 24h sur 24 dans le hall de la bibliothèque.

### Services

- SUEZ Eau France – Brignais  
Tél : 09 77 40 11 32
- ENEDIS  
Sécurité et Dépannage électricité :  
Tél : 09 72 67 50 69
- GRDF Sécurité et dépannage gaz :  
Tél : 0800 47 33 33 (n° vert)

### Administrations

- SERVICE DES IMPÔTS  
Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Tarare :  
22, rue Etienne Dolet 69170 TARARE  
Tél : 04 74 05 49 70
- PRÉFECTURE DU RHÔNE  
Hôtel du Département  
106, rue Pierre Corneille  
69003 LYON  
Tél : 04 72 61 60 60
- SOUS-PRÉFECTURE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
36, rue de la République  
69004 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
Tél : 04 72 61 61 61
- GENDARMERIE DE L'ARBRESLE  
490, avenue André Lassagne  
69210 L'ARBRESLE  
Tél : 04 74 01 22 22
- ORDRE DES AVOCATS  
42, rue de Bonnel 69003 LYON  
Tél : 04 72 60 60 00

### Santé

- PHARMACIE DE GARDE  
Appelez le 0825 74 20 30 (0,15 € la minute) ou consultez le site internet : <http://www.servigardes.fr>
- HÔPITAUX ET CLINIQUES  
Hôpital  
206, chemin de Ravatel  
69210 L'ARBRESLE  
Tél : 04 74 01 68 68  
Hospices Civils de Lyon  
Numéro unique : 0825 0825 69  
Clinique de la Sauvegarde  
Avenue Ben Gourion 69009 LYON  
Tél : 04 72 17 26 26  
Clinique du Val d'Ouest  
39, chemin de la Vernique  
69130 ÉCULLY  
Tél : 04 72 19 32 00
- CPAM  
69907 LYON  
Tél : 36 46

## AGENDA DES MANIFESTATIONS 2024



### Janvier

- Samedi 6**  
CLASSES EN 4 - Vente de brioches
- Dimanche 7**  
Vœux du Maire - Salle des fêtes à 11h  
COMITÉ DES FÊTES - Assemblée Générale

### Février

- Dimanche 4**  
COMITÉ DES FÊTES - Loto - Salle des fêtes à partir de 13h

### Mars

- Dimanche 3**  
CHASSE : Boudin - Sabodet - Salle des fêtes
- Samedi 9**  
LES P'TITS LOUPS - Carnaval et concours du meilleur pâtissier - Salle des fêtes
- Samedi 23**  
CLASSES EN 4 - Repas grenouilles - Salle des fêtes
- Dimanche 31**  
COMITÉ DES FÊTES - Chasse aux œufs

### Mai

- Samedi 4**  
LES P'TITS LOUPS - Soirée des talents - Salle des fêtes
- Mercredi 8**  
ANCIENS COMBATTANTS - Cérémonie au Monument aux Morts

### Juin

- Samedi 1<sup>er</sup>**  
10 ans du Comité des Fêtes
- Samedi 8**  
CLASSES EN 4 - Fête des classes
- Vendredi 21**  
Fête de l'école
- Vendredi 28**  
CHEV'IN SPORT - Gala de danse - Salle des fêtes

### Septembre

- Samedi 7**  
Forum des associations

### Octobre

- Dimanche 6**  
LES P'TITS LOUPS - Vide-greniers  
Salon des écrivains - Salle des fêtes

### Novembre

- Lundi 11**  
ANCIENS COMBATTANTS - Cérémonie au Monument aux Morts  
CHASSE - Pot-au-feu

### Décembre

- Samedi 7**  
CCAS - Repas

Ces dates sont à titre indicatif, l'agenda peut être amené à évoluer au cours de l'année.

## BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous.

- Madame
- Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Ville : .....

E-mail : .....

Numéro de téléphone : .....



FICHE  
D'INSCRIPTION  
2023/2024





## CONTACTS ASSOCIATIONS

	Président(e)	Contact
Bibliothèque "La Bulle" Les Amis des livres, du patrimoine et des arts	Mme Emmanuelle SECCIA	06 15 93 84 77 bibliochevinay@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	M. Christian CUISINIER	04 74 70 81 04 christiancuisinier@wanadoo.fr
A Tout Chœur Chevinois	Mme Martine CHATELARD	04 74 70 49 85 martine.chatelard@cegetel.net
Les P'tits Loups de Chevinay	Mme Pauline ROUSSELET	06 61 20 78 06 ptitsloupschevinay@gmail.com
Chev'in Sport		chevinsport69@gmail.com
Comité des Fêtes	Mme Nathalie ANTICH	06 63 44 13 04 comitedesfeteschevinay@gmail.com nathalieantich@aol.com
Club des Sapins Verts		
Société de Chasse de Chevinay	M. Cédric NESME	06 08 56 61 60
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90 roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59 yves.duillon@orange.fr
ADMR	Mme Jessica TUPET	04 74 72 50 81 admr.labrevenne@fede69.admr.org
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr
Les classes en 4	M. Victorien YVOREL	07 51 61 09 28

Certaines associations auront leur assemblée générale en début d'année. Des changements de présidence seront possibles. Les nouveaux contacts seront disponibles sur le site de la mairie.

A découper suivant les pointillés

## BIBLIOTHÈQUE DE CHEVINAY

• J'autorise mes enfants : Nom, prénom, date de naissance, classe

1..... 3.....  
2..... 4.....

à s'inscrire et à fréquenter la bibliothèque et sous ma responsabilité quant au choix des documents, à la restitution des emprunts et à leur remplacement si rendus détériorés.

• J'autorise la bibliothèque de Chevinay à m'envoyer des e-mails informatifs (animations, réservations, rappel des prêts) et à me transmettre les activités des autres associations de la commune.\*

**Date et signature :**

\*Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit individuel d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en envoyant un e-mail à : bibliochevinay@yahoo.fr





CLASSES EN 3

Photo : Christelle Becam - Tassin